

# CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Réunion du 20 mai 2025 de 18h00 à 19h00

## Membres adultes :

**Présents :** G.DUHAMEL, G. HENOUX, I.BOURSCHIEDT, G.GODBILLOT, A.VALLIEN, N.WERNIMONT, D.HERBIN, K.HUDZIC,  
**Excusé :** P.FRANCOIS

## Membres enfants :

**Présents :** E.GANTOIS, A.CURCI, N. KOSCIANSKI, D.KAROUI, M.LEMAIRE, K.DEBEVEC, J.ROMAGNY, L.DUPUIS, S.BEN ALI, L.SOKOL

**Excusé :** C.MILARD

## Ordre du jour :

- 1- Point sur le projet d'aménagement : Zone 530
- 2- Illuminations
- 3- Autres informations

### **1. Projet d'aménagement : Zone 530**

**Louis COLLET**, Responsable des Services Techniques de la Commune de Bazancourt va constituer le dossier pour obtenir des subventions permettant la réduction des coûts portés par la commune.

Des demandes de devis vont être faites auprès d'entreprises pour l'aménagement de la zone.

### **2. Illuminations de fin d'année**

Les élus du CME ont choisi leurs illuminations de noël.

- Boite aux lettre de chez Blachere pour 2634.50 € HT
- Sapin spirale de chez Décolum pour 5722.2 € HT
- Renne baissé 3D de chez Décolum pour 1012.50 € HT
- Renne droit 3D de chez Décolum pour 996.30 € HT

Il est précisé que ces achats devront être validés par le Conseil Municipal adulte

## **Autres informations**

- Réponse suite à la question de Charlaine sur l'éclairage public : L'éclairage public est déjà régulé par une baisse d'intensité lumineuse entre 22h30 et 5h30, non perceptible à l'œil nu sauf au moment de la transition. Cette réduction peut atteindre 80 % de la puissance, dans la limite de 10W minimum. Sur notre commune, nous disposons de lampes de 38W, ce qui représente une baisse effective d'environ 73 %. Les LED utilisées sont désormais en 2700K (contre 5000K auparavant), un spectre lumineux beaucoup moins impactant pour la faune et la flore.

Prochaine réunion du Conseil Municipal des Enfants :

**Le mardi 24 juin 2025 à 18h00**